



Le 23 octobre 2020

AVIS

**RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE
LE MERCREDI 28 OCTOBRE 2020**

Avis est donné, par la présente, qu'une réunion extraordinaire de la commission scolaire aura lieu le **mercredi 28 octobre 2020 à 15 h 00, dans la salle de conférence Laurence Patterson** sise au 6000, avenue Fielding à Montréal.

La réunion a pour but d'examiner ce qui suit :

Approbation :

- Adoption des procès-verbaux
- Protocole F.A.C.E. pour 2020-2021
- Entente entre la CSEM et le CSSDM – Police 10 000
- Décision du substitut du commissaire à l'éthique : Angela Mancini, présidente c. M^e Giuseppe Ortona, président par intérim

Approbation :

Suite à la consultation

- Règlement n° 3 révisé – Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil des commissaires
- Règlement n° 8 révisé – Procédure d'examen des plaintes
- Abolition du Règlement n° 9 – Participation à distance des commissaires aux réunions du conseil
- Règlement n° 11 – Régie interne
- Règlement n° 12 – Règles de gestion interne du conseil des commissaires et du comité exécutif
- Nomination du substitut du protecteur de l'élève

L'ordre du jour de la réunion extraordinaire est joint à la présente.

(s) *Nathalie Lauzière*

M^e Nathalie Lauzière
Secrétaire générale

c. c. Groupes consultatifs